



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°793) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE BOUQUET A
L'ASSOCIATION « LES POSSIBLES » A TITRE
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-22-155
EN DATE DU 04 MAI 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Les Possibles » représentée par son Président, Monsieur Olivier d'Ormesson, domiciliée 101 boulevard du Montparnasse 75006, d'organiser un enregistrement, dans la salle Bouquet, le 27 avril 2022 de 8h30 à 19 h ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Les Possibles » représentée par son Président, Monsieur Olivier d'Ormesson, domiciliée 101 boulevard du Montparnasse 75006, une convention de location de salle pour un montant de 110,25 € TTC (cent-dix euros et vingt-cinq centimes), afin d'organiser un enregistrement, dans la salle Bouquet, le 27 avril 2022 de 8h30 à 19 h ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220504-lmc1H9655H1-AR
Date de réception en Préfecture : 04/05/2022
Date de Publication : 04/05/2022